

**Certificat d'examen de type  
n° F-06-C-1260 du 26 septembre 2006**

**Organisme désigné par  
le Ministère chargé de l'Industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/E021765-D12**

**Dispositif calculateur-indicateur électronique FAURE HERMAN type FH 6200 / 3151  
pour ensembles de mesurage de mélanges hydro-alcooliques  
de classe d'exactitude 0,5**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau, du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Commission économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires et de la Recommandation Internationale R 117 de l'Organisation Internationale de Métrologie Légale relative aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau.

**FABRICANTS :**

FAURE HERMAN, LA MONGE, Route de Bonnétable, BP 20154, 72406 LA FERTE BERNARD.

SOLARTRON – Victoria Road, Farnborough – Hampshire GU147PW – GRANDE-BRETAGNE.

**DEMANDEUR :**

FAURE HERMAN, LA MONGE, Route de Bonnétable, BP 20154, 72406 LA FERTE BERNARD.

**OBJET :**

Le présent certificat renouvelle le certificat d'examen de type n° F-04-C-511 du 6 juillet 2004 complété par le certificat n° F-06-C-0405 du 14 avril 2006 relatifs au dispositif calculateur-indicateur électronique FAURE HERMAN type FH 6200 / 3151 pour ensembles de mesurage de mélanges hydro-alcooliques de classe d'exactitude 0,5.

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques, les scellements, les conditions particulières d'installation, les conditions particulières d'utilisation ainsi que les conditions particulières de vérification sont inchangés à ceux décrits dans les certificats d'examen de types précités.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires figurant sur le dispositif calculateur-indicateur électronique FAURE HERMAN concerné par le présent certificat sont inchangées à l'exception du numéro et de la date de l'examen de type qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre du présent certificat.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/E021765-D12, chez les fabricants et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification